

COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



1 er Comité Technique Ministériel de l'année.

LES INSTANCES



Le SEA-Unsa tient à souligner l'importance qu'il accorde à la spécificité des Agrégés, à la carrière des déchargés syndicaux et à la spécificité de la mobilité des ultra-marins et des insulaires, ainsi qu'aux métiers du numérique. Le 7ème schéma qui doit porter l'enseignement agricole vers la thématique transition, transition numérique, transition écologique et environnementale, transition humaine, doit porter haut nos valeurs. Nous rappelons que l'outil RenoiRh entraîne en cascade de nombreuses erreurs, notamment dans la mobilité des Directeurs. Le RIFSEEP version 2020 appliqué sans concertation avec les organisations syndicales dans l'enseignement technique, n'a non seulement pas résorbé les écarts constatés mais les a creusés encore davantage pour certains corps (cadre A logés par NAS notamment). Des CET n'ont pas été payés non plus, etc...

Nous rappelons notre attachement à la qualité de la communication avec l'administration et à la bienveillance. Nous rappelons l'importance du travail sur le protocole et sur le télétravail.

Par ailleurs nous regrettons de n'avoir toujours aucune solution en réponse à la problématique de l'équipement en matériel informatique pour les agents VATLS des établissements d'enseignement. Nous sommes dans la crainte et dans l'incertitude de mesures plus dures, voire d'un re confinement total et les agents vont encore devoir travailler depuis chez eux avec leur matériel personnel, quand cela est possible.

Enfin, pour votre information, le référé que le SEA-UNSA a déposé au sujet des agents sur postes gagés placé en PNA va être jugé sur le fond.

Merci de votre attention

